

NOUVELLE PROCEDURE

pour la réservation des salles de la Maison de la Recherche

<http://w3.msh.univ-tlse2.fr/grr>

Désormais, vous avez accès en ligne au planning des réservations des salles de la MDR. Un logiciel a été mis en place pour faciliter les démarches auprès de l'accueil de la MDR.

1. La visualisation en ligne :

Afin de rendre plus simple et plus facile l'organisation d'un événement, vous pouvez visualiser librement les salles et le matériel réservés au jour le jour.

2. Réservation des salles du RDC :

Pour les salles du RDC (D28, D29, D30, D31), la procédure s'effectue comme d'ordinaire auprès de l'accueil (Pascale Merle : accueil-mdr@univ-tlse2.fr, Tél. : 05 61 50 37 00).

3. La pré-réservation en ligne :

Pour les salles de la MDR (hors RDC) il est possible de réaliser soi-même la pré-réservation en ligne. Pour cela, suivez les instructions comme indiqué ci-contre.

Après chaque pré-réservation vous recevrez un e-mail de confirmation de votre pré-réservation*, puis un e-mail de sa validation par le gestionnaire. Tant que le statut de votre pré-réservation ne sera pas « validé » (statut visible en ligne), la réservation ne sera pas acquise.

Pour une bonne utilisation de ce nouveau service, nous vous demanderons de respecter trois règles :

- ne pas multiplier les pré-réservations inutiles,
- choisir une salle disponible dont le nombre de places s'approche du nombre de participants,
- pour toute annulation d'événement, contacter **au plus tôt** l'accueil par e-mail.

Toute l'information concernant la réservation des salles de la MDR sera disponible sur le site de la MSHS dans la rubrique **Réservation de salles et de matériel**

(<http://w3.msh.univ-tlse2.fr/spip/spip.php?rubrique126>)

*** toute modification apportée à la réservation génère automatiquement un e-mail dont vous êtes destinataire.**

Exemple : Pré-réserver la salle D155 le 9 juin 2009 entre 10h30 et 12h...

- 1 se connecter à l'adresse <http://w3.msh.univ-tlse2.fr/grr> avec le compte : Identifiant : « sallesmdr » / Mot de passe : « recherche »

- 2 choisir la date
Votre pré-réservation doit se faire au moins 48 heures avant le début de l'événement

- 3 choisir l'heure

- 4 remplir le formulaire de pré-réservation...
Avant de valider, pensez à bien vérifier les informations saisies, car vous ne pourrez pas revenir en arrière